

PASSEPORT ADULTE - valable 10 ans

1^{ère} demande, Renouvellement, Perte

⇒ Pré-demande en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr>, créer son espace + **pré-demande à imprimer et remettre obligatoirement le jour du dépôt du dossier.**

⇒ 86 € timbre fiscal ou achat timbre dématérialisé sur <https://timbres.impots.gouv.fr> + imprimer le récépissé.

⇒ 1 photographie d'identité **de moins de 6 mois sans lunettes, sans bijoux, sans piercing, visage bien dégagé, oreilles et cou visibles** conforme aux normes en vigueur, réalisées dans un Photomaton ou chez un photographe professionnel – toute photographie non-conforme entraînera le rejet du dossier.

⇒ Copie justificatif de domicile de – **6 mois au nom du demandeur** (EDF, Sicoval, opérateur téléphonique, avis d'impôts) ou adresse vérifiée par *Justif Adresse* lors de la pré-demande. Si les justificatifs de domicile en votre possession sont au nom du conjoint, merci de présenter votre dernier avis d'impôts aux 2 noms.

- **Si hébergé** : Attestation sur l'honneur de l'hébergeant + copie carte identité R/V ou passeport de l'hébergeant + copie justificatif domicile – 6 mois.

Si 1^{ère} demande : si vous possédez une carte d'identité, la présenter au RDV de dépôt de dossier en Mairie.

Si renouvellement : présenter obligatoirement l'ancien passeport au RDV de dépôt de dossier en Mairie.

Si perte ou vol : établir la déclaration de perte ou vol en même temps que la pré-demande en ligne. Se munir d'un autre titre d'identité avec photo (carte d'identité, carte vitale, permis, permis de chasse) au RDV de dépôt de dossier en Mairie.

Pour une demande urgente, fournir obligatoirement un justificatif de voyage ou une réservation ou un justificatif de déplacement professionnel (courrier de l'employeur) au RDV de dépôt de dossier en Mairie.

⇒ *En cas de naturalisation : certificat de nationalité française (Tribunal d'Instance 05.34.31.79.79 <http://www.ti-toulouse.justice.fr/>) + attestation de restitution des documents de séjour.*